

[Document de positionnement]

MESSAGES-CLES SUR LES FINANCEMENTS POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

CONTRIBUTION AU DIALOGUE INTERACTIF F DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU 2026

Juillet 2026

INTRODUCTION

Dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de décembre 2026, le présent document de positionnement est une contribution de la Coalition Eau à la préparation du dialogue F, co-présidé par la France et l'Afrique du Sud, intitulé : « **Investissements en faveur de l'eau : financements, technologie et innovation, et renforcement de capacités** ».

Ce dialogue est particulièrement stratégique : **le déficit de financement a été identifié parmi les principaux obstacles à la réalisation des cibles ODD liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène**. La Banque mondiale estime que, pour atteindre les cibles 6.1 et 6.2, les financements devraient être multipliés par trois pour s'élever à 144 milliards de dollars annuels (sur la période 2017-2030). Les coûts de maintenance et d'exploitation doivent également être pris en compte : l'entretien nécessiterait 1,5 fois le montant exigé pour la construction d'infrastructures. **Outre le déficit de financement, les enjeux résident dans la façon dont le financement est utilisé : efficacité, équité et priorisation des allocations financières, durabilité, redevabilité...** Ces dimensions sont souvent moins visibles que le seul montant des investissements requis, mais elles conditionnent tout autant la capacité du secteur à progresser vers les cibles des ODD.

Dans ce contexte, la Coalition Eau identifie 12 sujets-clés à aborder dans les discussions du dialogue F de la Conférence. En tant que co-Présidente du dialogue, la France joue un rôle de premier plan pour orienter les discussions du dialogue et influencer les sujets inscrits à son agenda.

1

ELEVER LE FINANCEMENT DE L'ACCES UNIVERSEL A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT AU RANG DE PRIORITE POLITIQUE

Eriger l'eau et l'assainissement en priorité politique est un prérequis fondamental pour garantir une priorisation budgétaire. Le portage politique fort des domaines de l'éducation et de la santé, par exemple, se traduit dans les financements mobilisés, avec des dépenses cinquante fois supérieures à celles allouées au secteur de l'eau et de l'assainissement à l'échelle mondiale (Rapport GLAAS 2025). Les dépenses annuelles dans le secteur de l'eau dans les pays à revenu faible et intermédiaire représentent

environ 0,5 % du PIB total : cette part a eu tendance à augmenter dans les pays où l'eau et l'assainissement ont été promus au rang de priorité politique gouvernementale, d'après les données du Partenariat Sanitation and Water for All (SWA). **La Conférence des Nations Unies doit donc chercher à renforcer le leadership politique pour renforcer la priorisation budgétaire.** Dans ce cadre, l'initiative « **Heads of States** » de SWA, qui vise à accroître la volonté politique de haut niveau, mérite d'être promue.

2

RENFORCER LES EFFORTS SUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT SPECIFIQUEMENT

L'accès à l'assainissement est encore moins financé que l'eau potable¹, avec des conséquences majeures sur la santé publique et les inégalités sociales, notamment de genre. Si les usagers et usagères jouent un rôle clé pour financer une partie du service d'assainissement (par le tarif), les investissements nécessaires pour la mise en place des infrastructures et le fonctionnement du service nécessitent des budgets importants qui doivent bien souvent être pris en charge par des investissements publics de la part des communes et des Etats ou par des subventions et des financements hautement concessionnels des bailleurs de fonds. Cependant, le retour sur investissement est important : 1 dollar investi dans l'assainissement rapporte 5,5 dollars (SWA, 2020). **Les discussions de la Conférence doivent prendre en compte ce retard et chercher à accroître spécifiquement les efforts sur le financement de l'assainissement.** Les bailleurs internationaux devraient notamment octroyer 50% de leurs financements pour l'EAH au sous-secteur de l'assainissement spécifiquement.

3

NE LAISSER PERSONNE DE COTE DANS LE FINANCEMENT DE L'EAH

La préférence pour les infrastructures à grande échelle, susceptibles d'attirer les investissements, occulte trop souvent les solutions nécessaires et adaptées aux zones rurales et isolées, aux zones de crises, aux quartiers informels en périphérie des villes et pour les femmes et les filles qui sont les premières victimes des inégalités en matière d'EAH. Pourtant **la réalisation des droits humains à l'eau et à l'assainissement exige de prioriser délibérément l'accès à l'eau et à l'assainissement pour les personnes actuellement exclues**, y compris dans les situations de crise et fragilités, en l'intégrant dès la planification des investissements. **Les stratégies de financements mises en avant à la Conférence devraient prioriser la réduction des inégalités et l'accès à l'eau et à l'assainissement de qualité pour toutes et tous.** Elles peuvent sanctuariser les subventions ou sources de financement hautement concessionnelles pour les affecter là où les besoins sont les plus criants.

4

GARANTIR LA REDEVABILITE SUR LES ENGAGEMENTS PRIS

Nombre d'engagements financiers ont été pris par les Etats et d'autres acteurs au niveau national, régional et international (comme par exemple dans le cadre du Water Action Agenda de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023). Cependant le suivi des engagements est bien souvent défaillant. **Le dialogue F devrait permettre le suivi-redevabilité de certains engagements significatifs existants sur la question des financements.** Des initiatives internationales existent pour mieux rendre des comptes sur les engagements des acteurs publics et des acteurs financiers et nécessitent d'être promues (GLAAS, Trackfin, comptes WASH, Financial Tracking System (FTS), mécanisme de redevabilité mutuelle de SWA etc.). **Le dialogue F devrait lui-même prévoir la question du suivi des initiatives-phares qui y seront valorisées.** Enfin, pour que les discussions de la Conférence soient suivies d'effet,

¹ Le déficit de financement est estimé à 57% pour l'assainissement urbain et 48% pour l'assainissement rural, et il est estimé à 38% pour l'eau en milieu urbain et 36% pour l'eau en milieu rural, sur un échantillon de 20 pays, dans le cadre du rapport GLAAS 2025.

il sera essentiel que **les principaux résultats des dialogues soient retranscrits dans une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2027.**

5

RELANCER LE FINANCEMENT DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORER SON CIBLAGE

L'APD mondiale pour l'eau et l'assainissement décline : les engagements étaient de 8,5 milliards de dollars en 2023, soit une baisse de 9% par rapport à l'année précédente. Les engagements sectoriels ont baissé plus fortement que la baisse de l'APD globale, laquelle est de 1,1% (Rapport GLAAS 2025). Ce déclin devrait encore s'accélérer pour les années 2024-2026 avec les coupes budgétaires de plusieurs grands bailleurs (Etats-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, France...), entraînant des risques accrus sur la santé, la prospérité économique, les risques de conflits et les impacts du changement climatique à l'échelle mondiale. Alors que ces financements restent une ressource indispensable dans de nombreux pays, **les pays développés doivent immédiatement enrayer les coupes de leur aide publique au développement pour l'EAH.** Les bailleurs devraient relancer une dynamique à la hausse de l'APD, en l'alignant avec les plans d'investissement des pays, tout en cherchant à alléger le poids de la dette qui contraint de nombreux pays et qui les empêche d'investir dans les secteurs sociaux de base. Par ailleurs, les financements des bailleurs bilatéraux comme la France ou l'Allemagne mais aussi les institutions financières internationales et les banques régionales de développement jouent un rôle central dans le financement du secteur de l'eau, mais leurs instruments favorisent souvent les prêts pour des investissements à grande échelle et à faible risque dans les pays à revenu intermédiaire. Les services publics implantés dans des pays à revenus faibles et les contextes fragiles se retrouvent confrontés à un déficit de financement. **C'est pourquoi les financements de solidarité internationale doivent avant tout être fléchés sur la vulnérabilité plutôt que sur la solvabilité,** en veillant particulièrement à ce que l'aide sous forme de subventions soit augmentée au profit des pays et populations ayant les plus forts besoins.

6

ACCROITRE ET PRIORISER DE FAÇON SUBSTANTIELLE L'AIDE HUMANITAIRE POUR L'EAH

La réponse humanitaire en matière d'EAH fait partie des besoins primordiaux, indispensables à la survie directe des populations touchées. Il est de ce fait nécessaire de prioriser cette assistance et les financements liés, qui se traduisent par des vies sauvées. Le nombre de personnes concernées par des besoins EAH humanitaire en 2026 s'élève à 137 millions et le budget d'appui annuel nécessaire est estimé à 3 milliards USD. **Or les besoins de financements vers l'EAH dans les situations d'urgence humanitaire (fragilité, violences, crises et conflits, déplacements forcés) sont en sous-financement chronique,** de l'ordre de 70%. En 2025, ils étaient même très loin d'être couverts : seuls 18% des financements nécessaires ont été reçus (OCHA 2025). Dans ce contexte **les bailleurs bilatéraux et internationaux doivent s'efforcer d'augmenter les crédits d'aide humanitaire pour l'EAH et les fléchier vers les pays et les contextes les plus vulnérables** (contextes FCV : « Fragile contexts and violent settings », qui concernent 34 pays²). De plus, les financements doivent davantage prendre en considération les contextes de transition (post urgence humanitaire) et les crises longues (chroniques), ainsi que le soutien à la coordination sectorielle humanitaire.

Par ailleurs, dans les contextes de crise et de fragilité, les difficultés d'accès à l'eau et la pression sur des ressources limitées exacerbent les tensions et les conflits. Financer des actions qui garantissent un accès équitable à l'eau et adoptent des approches sensibles aux conflits dans leur mise en œuvre est essentiel pour réduire ces tensions, renforcer la cohésion sociale et favoriser la stabilité, dans une approche nexus humanitaire-développement-paix.

² UNOCHA et FTS 2026

La Conférence UN26 doit aborder ces sujets et promouvoir le Call To Action de la WASH Roadmap, déjà signé par la France et d'autres pays (Suisse, Slovénie, Tchad) et plus de 285 organisations et acteurs humanitaires du secteur.

7

RECONNAITRE ET SOUTENIR LE RÔLE CENTRAL DES FINANCEMENTS PUBLICS DOMESTIQUES

L'investissement public est essentiel pour améliorer l'accès à l'EAH et pour la gestion équitable de l'eau. Si la finance mixte présente des avantages pour mobiliser des financements additionnels, les investissements privés ne peuvent pas être présentés comme la solution au déficit de financement dans le secteur de l'EAH. En effet, les investissements privés représentent actuellement moins de 2% des investissements dans l'eau dans les pays à revenu faible et intermédiaire³ et ne répondent pas forcément aux exigences d'accessibilité, d'équité et d'alignement avec les priorités nationales et locales. **C'est pourquoi le dialogue F de la Conférence doit rendre visible les initiatives des Etats qui ont priorisé leurs budgets publics nationaux vers le soutien à l'accès universel à l'EAH**, en sanctuarisant une enveloppe annuelle pour le secteur EAH par exemple. Les gouvernements qui font de l'EAH une priorité dans leur budget envoient un signal fort aux investisseurs. Cet investissement public dans l'EAH est à valoriser non pas comme un coût sectoriel mais comme un levier de rentabilité transversale et de résilience systémique, qui génère des économies massives sur les budgets de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'adaptation climatique. L'initiative de la **Public finance Water coalition** qui vise à mobiliser les banques de développement nationales dans le financement de l'EAH pourrait être promue à la Conférence.

8

RENFORCER LA GOUVERNANCE ET LA TRANSPARENCE POUR ATTIRER ET GÉRER CORRECTEMENT LES FINANCEMENTS

L'accroissement du financement de l'eau et de l'assainissement est nécessaire, mais insuffisant à lui seul. D'après la Banque Mondiale, le secteur de l'eau ne parvient pas à consommer la totalité du budget alloué : le taux d'exécution budgétaire annuel avoisine les 72 %. Dans de nombreux pays, ce taux reste faible car les capacités institutionnelles et humaines sont insuffisantes. C'est pourquoi, **le dialogue F de la Conférence peut formuler des recommandations concernant l'amélioration des systèmes de gouvernance, des cadres institutionnels et réglementaires, la planification, la formation des ressources humaines, la transparence et la redevabilité**, qui constituent des prérequis pour l'exécution budgétaire et l'attrait de nouveaux financements. Par ailleurs, **la société civile et les communautés ont un rôle à jouer dans les choix d'investissement** et pour demander des comptes aux gouvernements et aux investisseurs. Pour progresser face aux inégalités de genre, le financement de dispositifs de formation ciblant des femmes et de mécanismes de participation des organisations de femmes sont essentiels.

9

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE DES FINANCEMENTS AUX ACTEURS LOCAUX

Dans de nombreux contextes, ce sont les acteurs locaux qui sont en charge de la gestion de l'eau et des services EAH (municipaux, communautaires...) mais ils disposent rarement des moyens de mise en œuvre. Il est essentiel de **rendre les financements nationaux et internationaux disponibles pour les autorités locales et les organisations locales**, tout en soutenant le renforcement de la fiscalité locale lorsque cela est possible. Le secteur privé local nécessite également d'être soutenu pour mieux accéder aux capitaux et pour renforcer ses capacités d'exécution, avec une priorité sur les micros, petites et

³ Working paper ID F réunion préparatoire de Dakar, 2026

moyennes entreprises et les chaînes de valeur locales, ainsi que les entreprises sociales. Cela implique également de reconnaître la plus-value et de soutenir financièrement les savoir-faire et expertises locaux.

10

ADOPTER UNE TARIFICATION EQUITABLE DE L'EAU AVEC UNE CONTRIBUTION JUSTE DES SECTEURS AGRICOLES ET ECONOMIQUES

La tarification de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, mais aussi de la gestion et la préservation des ressources en eau, doit être **répartie équitablement selon les usages**. Bien souvent les systèmes de redevances font peser la majeure partie du coût financier sur les usagers domestiques, alors qu'il existe de nombreux autres usages de l'eau : agricoles, industriels, énergétiques, récréatifs, des écosystèmes, etc. Un enjeu particulier est **la contribution des acteurs de l'agriculture et de l'industrie** proportionnellement aux prélèvements et aux pollutions qu'ils émettent en utilisant l'eau. **La Conférence devrait promouvoir des initiatives-phares et des politiques publiques proactives dans ce domaine, comme l'application du principe pollueur-payeur.** Enfin, la tarification équitable implique aussi des mesures garantissant l'abordabilité des services d'eau et d'assainissement pour les ménages précaires (tarification sociale, subventions etc.) ; il s'agit même de l'un des critères du droit humain à l'eau potable et à l'assainissement.

11

GERER L'EAU COMME UN COMMUN ET REJETER LA CONCEPTION MARCHANDE DE L'EAU

L'eau doit être considérée comme un commun, et non comme un bien économique marchand servant des intérêts privés. Cela implique de ne pas prioriser la valeur économique de l'eau (c'est-à-dire l'eau au service de la production économique) plus que les autres valeurs de l'eau : sociale, environnementale, sanitaire, politique, spirituelle, etc. Considérer l'eau comme un commun implique également de **refuser les modèles des marchés privés de l'eau** qui permettent la vente ou l'échange de volumes d'eau ou de droits d'eau, profitant aux acteurs économiques les plus puissants au détriment des petits acteurs (petits agriculteurs, ménages précaires etc.). Le dialogue F de la Conférence peut être l'endroit où la tension entre logique de commun et logique marchande se joue concrètement. **La Conférence des Nations Unies peut servir de tribune pour promouvoir une vision de l'eau comme commun**, à travers des déclarations politiques fortes d'Etats membres.

12

SOUTENIR LES INNOVATIONS SOCIALES ET ORGANISATIONNELLES PLUTÔT QUE LE TECHNOSOLUTIONNISME

Outre la question des financements, le périmètre du dialogue F intègre également les enjeux de technologie, innovation et renforcement de capacités. Les échanges sur l'innovation doivent intégrer **les innovations sociales et organisationnelles** (gouvernance partagée de l'eau, gestion communautaire, coopératives d'eau, etc.) qui sont souvent plus durables que les innovations technologiques, parfois très coûteuses d'un point de vue environnemental et financier. **Les solutions fondées sur la nature, les savoirs locaux et traditionnels de gestion de l'eau doivent être mis en avant à la Conférence** et reconnus comme des formes d'innovation à part entière, à financer en priorité.

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises engagées pour les droits humains à l'eau et à l'assainissement et pour l'eau bien commun.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD · Action contre la Faim · Au fil du désert · Bleu Versant · BlueEnergy · Dédale · Dynam'eau · EAST · Eau Sans Frontières Internationale · Experts-Solidaires · GRDR · GRET · Guinée 44 · HAMAP-Humanitaire · Human Dignity · Hydraulique Sans Frontières · Initiative Développement · Kynarou · Ligue des Droits de l'Homme · Le Partenariat Centre Gaïa · Morija · Première Urgence Internationale · Secours Islamique France · SEVES · Sillages · Solidarité Eau Europe · Solidarités International · WECF · Wikiwater